

Conseil général de la Dordogne
Appel à candidature
Résidence d'écriture en Dordogne
Commune d'Eymet
Du 5 octobre 2015 au 4 décembre 2015
Et
Du 7 mars 2016 au 22 avril 2016

Le Conseil général de la Dordogne met en œuvre, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Aquitaine, et l'appui technique d'ECLA Aquitaine un programme de résidences d'auteur consacré à l'écriture de fiction pour les adolescents.

Ce dispositif poursuit les objectifs suivants :

- Encourager la création en permettant à un auteur de développer un projet d'écriture :
Dans ce cadre, la résidence ne constitue pas une commande et ne propose pas l'édition d'une œuvre finalisée. Le candidat accepte de consacrer son séjour en Dordogne à l'avancement du travail de création sur la base duquel il aura été choisi et d'en faire une restitution publique en fin de résidence.
- Favoriser la rencontre entre l'écriture et le public, notamment adolescent, via des actions de médiation réalisées dans le cadre de ces résidences, les actions de médiation ne devant pas prendre le pas sur le travail de l'auteur. Dans ce cadre, le candidat accepte de participer à des rencontres dont les modalités seront définies avec lui et dont le nombre ne devra pas dépasser 18 journées.

Objet de l'appel à candidature :

Cet appel à candidature concerne l'accueil en résidence sur la commune d'Eymet d'un auteur de fiction s'adressant aux adolescents pour une période de 2 fois 2 mois (du 5 octobre 2015 au 4 décembre 2015 et du 7 mars 2016 au 22 avril 2016).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 27 février 2015.

Sélection des auteurs candidats à une résidence :

- La sélection des candidats est réalisée par un Comité de pilotage composé comme suit : le Président du Conseil général de la Dordogne ou son représentant, le Directeur général adjoint chargé de l'éducation et de la culture ou la Directrice de l'action culturelle, directrice adjointe de l'éducation et de la culture du Conseil général de la Dordogne, la directrice de la

Bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne, un représentant de la DRAC Aquitaine, un représentant d'Ecla Aquitaine et un représentant de chaque bibliothèque d'accueil.

- L'auteur accueilli en résidence est choisi sur la base d'un dossier (voir composition du dossier en annexe).
- Il ne doit pas, au moment de sa demande, résider en Dordogne et doit maîtriser la langue française.
- L'auteur doit avoir publié au moins une œuvre accessible au public adolescent (collégiens), hors éditions à compte d'auteur et assimilées.

Conditions d'accueil de l'auteur en résidence :

- Le candidat sélectionné se voit attribuer une rémunération de 2 000 € net par mois de résidence. Ses frais de déplacements de son domicile au lieu de résidence sont pris en charge.
- Un logement est mis gracieusement à la disposition de l'auteur accueilli pour la durée de la résidence. L'attention des candidats est attirée sur le fait que ce logement est situé en territoire rural et que les séances de médiation peuvent s'organiser sur l'ensemble du territoire d'accueil.

Présentation du territoire

Situé à mi-chemin du cours du Dropt, à l'entrée Sud du Périgord et à l'Ouest du Pays des Bastides et Cités médiévales, le **Pays d'Eymet** occupe un territoire privilégié qui ouvre en grand ses portes aux amoureux d'une nature généreuse et préservée, aux gastronomes avertis et à tous ceux qui apprécient que les vieilles pierres leur racontent l'Histoire... ou de belles histoires!

Vous voici au cœur d'un terroir de saveurs subtiles et de gourmandises qui propose des vins, des productions agricoles, un art culinaire authentiques et de qualité... Un terroir accueillant, qui vous offre de multiples possibilités d'hébergement, de restauration et d'activités pour des vacances au naturel ! Un terroir, enfin, qui a su garder toute sa mesure, à l'image de ses paysages sculptés avec raison par la main de l'homme depuis les temps les plus anciens... Des paysages de calme et d'harmonie, qui invitent à la promenade et à la découverte d'un patrimoine riche et varié...

Eymet constitue le pôle économique et touristique de ce Pays en offrant tous les services et équipements d'une petite ville où le charme d'antan s'allie au confort d'aujourd'hui, où l'on conjugue convivialité et douceur de vivre au rythme nonchalant des eaux du Dropt ou à l'ombre du fier donjon qui, du haut de ses 750 ans, domine les toits rouges de la bastide.

Eymet constitue **le pôle culturel** de ce Pays en offrant un agenda riche et varié, par le biais de son réseau de bibliothèque, son espace et ses sites culturels et ses associations. Eymet montre une volonté réelle de diversifier sa programmation culturelle : cinéma, concert, théâtre, spectacles, contes, exposition. En s'appuyant sur des compétences avérées pour développer l'événementiel, en s'appuyant sur son dynamisme et la qualité de son offre culturelle, la commune s'associe régulièrement aux associations et acteurs culturels de l'intercommunalité pour enrichir son agenda et établir une stratégie culturelle de territoire.

Etablissements scolaires :

- Collège Georges et Marie Bousquet - 320 élèves
- Ecole Primaire de Pont de Juillet (Eymet) : 133 élèves
➔ 6 classes (de 6 à 11 ans)
- Ecole Maternelle Les Chardonnerets (Eymet) : 75 élèves
➔ 3 Classes (de 3 à 5 ans)
- Ecole privée Notre Dame (Eymet) : 70 élèves
➔ 3 Classes (de 3 à 11 ans)
- Ecole de Razac d'Eymet : 47 élèves
➔ 2 Classes (de 3 à 9 ans)
- Ecole de Fonroque : 18 élèves
➔ 1 classe (de 9 à 11 ans)
- Ecole de Singleyrac : 48 élèves
➔ 3 classes (de 3 à 7 ans)
-

Centre de Loisirs intercommunal :

- 1 lieu d'accueil : Eymet

Crèche :

- 1 lieu d'accueil : Eymet

Les bibliothèques d'accueil :

Sur les 11 communes du canton d'Eymet, 4 d'entre elles mettent à la disposition de leurs habitants des bibliothèques et des points lectures.

Le réseau intercommunal des bibliothèques est identifié comme un acteur majeur du territoire. Il propose depuis de nombreuses années des rendez-vous réguliers tels que les ateliers « Bébé Lecteurs », des lectures, des animations jeune public et adulte, des expositions, des conférences, des dédicaces...

Chaque séance de médiation et/ou rencontre avec le public sera préparée en amont par les bibliothécaires en collaboration avec l'écrivain. Les bibliothécaires seront par ailleurs toujours disponibles pour accompagner l'écrivain lors de ces rencontres.

Contact et renseignements : Sandrine PANTALEAO, Directrice de la BDP de la Dordogne, Tél. : 05 53 53 01 36, courriel : s.pantaleao@dordogne.fr

Cahier des charges synthétique :

Le présent cahier des charges présente les conditions matérielles de la résidence et synthétise les obligations des partenaires.

Lieu d'accueil	Conseil général de la Dordogne	Auteur
<p>- <i>Mise à disposition à titre gratuit d'un hébergement chauffé :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Composé à minima d'une chambre avec un lit double ; une cuisine équipée ; une salle de bain avec a minima douche, toilettes, lavabo; un espace de séjour ; une prise téléphonique avec connexion Internet • Linge de lit et de maison fourni. • Prise en charge des frais de fonctionnement de l'hébergement : eau, électricité, chauffage, abonnement téléphonique + Internet (hors communications) + ménage fin de séjour. <p>- <i>Suivi administratif et financier des résidences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération de l'auteur : conformément aux pratiques et/ou réglementations en vigueur (bourse d'écriture ou contrat). • Prise en charge des frais de déplacement de l'auteur de son domicile au lieu de résidence (un aller-retour) et du lieu de résidence aux lieux de médiation. • Prise en charge des frais de repas de l'auteur lors des actions de médiation • Prise en charge financière des actions de médiations retenues par le comité de pilotage (« Cartes Blanches »). <p>- <i>Soutien technique pour l'organisation des interventions.</i></p>	<p>- <i>Coordination des résidences et suivi artistique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prospection des lieux de résidences • Organisation des réunions du comité de pilotage. • Proposition au comité de pilotage de rencontres et interventions. • Proposition au comité de pilotage des actions de valorisation de la création. <p>- <i>Communication :</i> sur le dispositif, les actions de médiation et sur la valorisation de la résidence.</p> <p>- <i>Suivi administratif et financier des résidences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des conventions entre la collectivité et l'organisme d'accueil d'une part, entre l'organisme d'accueil et l'auteur d'autre part. 	<p>- <i>L'auteur s'engage à résider en Dordogne, sur le territoire du lieu d'accueil pour une période de 4 mois</i></p> <p>- <i>L'auteur prend à sa charge ses frais de repas et de déplacement hors activités de médiation et de déplacement domicile / lieu de résidence.</i></p> <p>Il prend également à sa charge ses frais de télécommunication hors abonnement.</p> <p>- <i>L'auteur s'engage à participer aux actions de médiations prévues dans le cadre de la convention d'accueil.</i></p> <p>- <i>L'auteur s'engage dans le cadre des « cartes blanches » à inviter des personnalités liées au monde de la culture de son choix pour des soirées tout public.</i></p> <p>- <i>L'auteur s'engage à produire un travail de création durant sa résidence et à en faire la restitution auprès du public.</i></p> <p>- <i>L'auteur s'engage à mentionner sur toute publication : « Cette création a reçu le soutien du Conseil général de la Dordogne dans le cadre de son dispositif de résidence d'écriture. »</i></p>

Annexe

Composition du dossier de candidature :

Pièces à fournir :

- Un courrier faisant apparaître les motivations et les raisons de la demande, adressé à :
Mme la Directrice de la Bibliothèque départementale de Prêt
2 et 4 rue Albert Pestour
24 000 PERIGUEUX
- Une note d'intention sur des actions à mener en partenariat avec la structure accueillante.
- Un exemplaire des principaux textes publiés
- Une vingtaine de pages des ouvrages en préparation, ou une note (objectifs, résumé,...) sur les projets en cours.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.
- Une fiche de renseignement comportant les renseignements suivants :

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Pseudonyme :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

Nationalité :

Date et lieu de naissance :

N° de sécurité sociale :

Affiliation Agessa :

Activités professionnelles durant les cinq dernières années :